



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS**  
**AVIS N° 2022\_19001\_0012**

**A Marseille, le 25/04/2022**

Direction Générale Adjointe Ville Protégée

Adresse du profil acheteur : frederic.sonzogni@bmpm.gouv.fr / bureau.marches@bmpm.gouv.fr

**Objet : Prestations de contrôle technique de véhicules poids lourd d'un poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 3,5 tonnes au profit du bataillon de marins-pompiers de Marseille et de la direction de gestion du parc de véhicules de la ville de Marseille.**

**RÉPONSE SUITE A UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Question posée le 22/04/2022 :**

« *Pouvez-vous nous préciser qui prend en charge l'acheminement et la restitution des véhicules ?* »

**Réponse transmise le 25/04/2022 :**

Conformément à l'article 5.1 du Cahier des Clauses Particulières (CCP), la personne publique achemine et récupère, par ses propres moyens, les véhicules à contrôler, sur le site du titulaire à l'adresse contractualisée à l'article 3 de l'annexe 1 de l'acte d'engagement.

Chaque candidat ayant retiré le DCE de la consultation en a été averti.

La date limite de remise des offres initialement prévue le 06/05/2022 à 16h00 est maintenue.

**Texte du message électronique à renseigner dans Themis :**

**Objet : Réponse à une question**

Prestations de contrôle technique de véhicules poids lourd d'un poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 3,5 tonnes au profit du bataillon de marins-pompiers de Marseille et de la direction de gestion du parc de véhicules de la ville de Marseille.

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la procédure citée en objet, vous pourrez trouver, en suivant le lien indiqué à la suite de ce message, un fichier contenant une réponse à une demande d'information.

La date limite de remise des offres prévue le 06/05/2022 à 16h00 est maintenue.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La ville de Marseille